

**DECISION PORTANT CONSTITUTION DE JURY DU MASTER DROIT, ECONOMIE, GESTION –  
MENTION SCIENCE POLITIQUE**

Le directeur du collège Jean-Christophe SAINT-PAU,

- Vu les articles L712-2, al 4, 5<sup>e</sup>et L613-1 du code de l'éducation ;
- Vu L'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master
- Vu la délibération N°50 du conseil d'administration de l'université de Bordeaux portant délégation de pouvoir du conseil d'administration aux directeurs de composantes pour la nomination des jurys d'examens en date du 10 avril 2014.

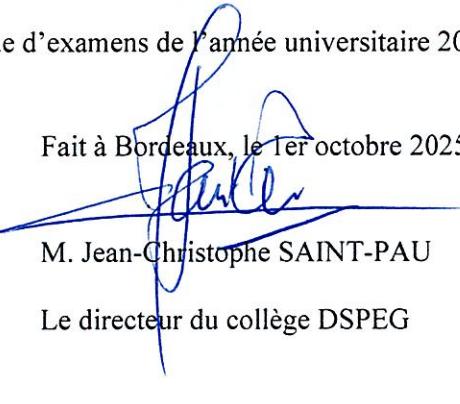
DECIDE

Article 1 : Les enseignant(e)s dont les noms suivent sont désigné(e)s en vue de constituer le jury pour la 1<sup>ère</sup> année de Master, Droit, Economie, Gestion – Mention science politique

Nom	Prénom	Qualité	Enseignement(s) assuré(s)
<i>Président(e) du jury :</i>			
RAISON DU CLEUZIOU	Yann	PR	Epistémologie des sciences sociales et politiques
<i>Membres du jury :</i>			
MONCEAU	Nicolas	MCF	Enjeux du monde méditerranéen Politique comparée : Amérique du nord Politique comparée : Moyen-Orient Acteurs et enjeux des relations internationales
DUBESSET	Éric	PR	Histoire et civilisation contemporaines des Amériques Politique comparée : Amérique Latine et Caraïbe Séminaires d'actualités politiques des Amériques
<i>En cas d'absence ou d'empêchement justifié des membres titulaires, il pourra être fait appel aux membres suppléants nommément désignés ci-après :</i>			
COS	Rafaël	PR	Sociologie politique
RUEDA	Frédérique	PR	Pensées politiques asiatiques Pensées politiques anglo-américaines
DOMINICI	Thierry	MCF	Politique comparée Pensées politiques écologistes Techniques d'enquête

Article 2 : Ce jury est constitué pour la session unique d'examens de l'année universitaire 2025-2026.

Fait à Bordeaux, le 1er octobre 2025

  
M. Jean-Christophe SAINT-PAU

Le directeur du collège DSPEG